



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 69746

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Aubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des conseillers d'orientation psychologues et directeurs de CIO. En effet, cette catégorie de personnel doit faire face à une dégradation importante des conditions d'exercice sur le terrain qui nuit gravement à la qualité du service public rendu aux jeunes et aux familles. Ainsi, le projet de loi de finances 2002 prévoit la création de vingt postes en France, alors que, pour le seul département de l'Eure-et-Loir, il conviendrait d'en créer vingt-cinq pour remplir correctement l'ensemble des missions et anticiper les départs à la retraite. Elle lui demande si des mesures sont envisagées pour pouvoir répondre à la mission de service public, notamment par le doublement du nombre de postes ouverts au concours de recrutement de conseillers d'orientation psychologues stagiaires et l'organisation d'un concours exceptionnel ouverts aux titulaires d'un DESS de psychologie exerçant les fonctions de conseiller d'orientation auxiliaire afin de pourvoir les cent cinquante postes vacants.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Aubert](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69746

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6870